

 BORDEAUX MÉTROPOLE	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	Délibération
	Séance publique du 25 septembre 2026	N° 2026-492

Convocation du 18 septembre 2026

Aujourd'hui vendredi 25 septembre 2026 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Thomas CAZENAVE, Président

ETAIENT PRESENTS :

Mme Daphné ALATERNE, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Ariane ARY, M. Jean-Charles ASTIER, M. Christian BAGATE, M. Quentin BELAUBRE, Mme Isabelle BERRIÉ, Mme Claudine BICHET, Mme Nathalie BOIS HUYGHE, Mme Christine BOST, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Jimmy BOURLIEUX, M. Ludovic BOUSQUET, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, M. Eric CABRILLAT, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, Mme Chantal CHABBAT, Mme Jacqueline CHADEBOST, M. Gérard CHAUSSET, Mme Anne-Laure CHAZEAU, Mme Camille CHOPLIN, Mme Christelle COTTON, Mme Cécile DESJAMBES, M. Gilbert DODOGARAY, M. Jean-François EGRON, M. Olivier ESCOTS, Mme Catherine FABRE, Mme Anne FAHMY, Mme Vanessa FERGEAU-RENAUX, M. Maël FETOUH, Mme Hélène FLORIAN, M. Alain GARNIER, Mme Sophie GAUDRU, M. Yohann GIACOMETTI, M. Frédéric GIRO, M. Mathieu HAZOUARD, M. Marc KLEINHENTZ, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Marc LAFOSSE, M. Henri LAGARRIGUE, M. Gwénaél LAMARQUE, M. Jérôme LAMBERT, Mme Yana LANGLOIS, M. Johnny LEBEAUPIN, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, M. Mayeul L HUIILLIER, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Stéphane MARI, M. Jean-Claude MARSAULT, Mme Alexandra MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Bruno NAULEVADE, Mme Laurence NAVAILLES, M. Pierre De Gaétan N JIKAM, M. Luc PASCAL, Mme Pascale PAVONE, M. David PENNETIER, Mme Juliette PEREZ, M. Jérôme PEScina, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. David POULAIN, M. Eric POUILLIAT, M. Philippe QUERTINMONT, Mme Valérie QUESADA, Mme Isabelle RAMI, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alexandre RUBIO, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Boubacar SECK, Mme Alexandra SIARRI, M. Georges SIMON, M. Serge TOURNERIE, M. Jean-Luc TRICHARD, M. Thierry TRIJOULET.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

Mme Céline BOUTE à Mme Anne LEPINE
M. Gerald CARMONA à Mme Géraldine AMOUROUX
M. Jean Francois CLEDEL à M. Marc LAFOSSE
Mme Laure CURVALE à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE
Mme Florence DAMET à M. Christian BAGATE
M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT à Mme Juliette PEREZ
M. Christophe DUPRAT à M. Eric CABRILLAT
Mme Véronique FERREIRA à M. Jean-Claude MARSAULT
M. Jeremy NICOL à M. Yohann GIACOMETTI
M. Taner OZKOSAR à Mme Cécile DESJAMBES
M. Eric OZOUX à M. Mayeul L HUIILLIER
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à M. Philippe QUERTINMONT
M. Fabien ROBERT à Mme Ariane ARY
M. Jean-Marie TROUCHE à Mme Karine ROUX-LABAT
Mme Ariane VAN GHELUE à M. Georges SIMON

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

Accusé de réception en préfecture
033-243300316-20260925-lmc1119400-DE-1-1
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026
Publié : 02/10/2026

	Conseil du 25 septembre 2026	Délibération
	Direction administrative et financière - Pôle ter Rive droite	N° 2026-492

**Opération d'intérêt métropolitain Arc Rive Droite - Attribution d'une subvention
d'investissement à l'association Woodrise Vallée - Décision - Autorisation**

Monsieur Alexandre RUBIO présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Présentation des enjeux et du contexte

Dans le cadre de sa stratégie en faveur de la transition écologique, du développement économique et de l'innovation, Bordeaux Métropole développe, au sein de l'Opération d'Intérêt Métropolitain (OIM) Arc Rive Droite, le projet **WoodRise Vallée – Cité du Bois 5.0**, démonstrateur dédié à la construction bois, aux matériaux biosourcés et à la décarbonation de la filière du bâtiment.

Implanté à Artigues-près-Bordeaux, ce projet **d'intérêt métropolitain vise à renforcer la compétitivité et l'attractivité de la filière forêt-bois-papier-construction**, filière stratégique pour la Nouvelle-Aquitaine, aujourd'hui confrontée à d'importants défis économiques, environnementaux, technologiques et de recrutement. Pour assurer l'animation et le développement de cet écosystème, les partenaires fondateurs ont créé en février 2025 **l'association WoodRise Vallée**. Celle-ci pilote l'animation de la filière, développe les coopérations entre les acteurs, gère les services mutualisés du site et porte des projets structurants au service de la transition écologique et du développement économique du territoire.

Le programme d'investissements de l'association

Afin de poursuivre son développement, l'association engage désormais un **programme pluriannuel d'investissements** destiné à doter le site des infrastructures, équipements et outils nécessaires à la réalisation de ses missions. Ce programme vise notamment à développer des espaces de formation, d'expérimentation et de démonstration au bénéfice des entreprises, des organismes de formation, des centres de recherche et des professionnels de la filière. La première opération structurante de ce programme est le projet **« Plateforme immersive et chantier école 4.0 »**, actuellement présenté dans le cadre de **l'appel à projets France 2030 régionalisé**.

Ce projet prévoit la création d'un démonstrateur associant **une plateforme immersive intégrant des technologies de réalité virtuelle**, augmentée et mixte, ainsi **qu'une halle d'expérimentation à échelle réelle** dédiée à la préfabrication, au hors-site et aux nouveaux procédés constructifs. Il permettra de proposer un **continuum entre formation, expérimentation, innovation et démonstration au service de la filière bois-construction** et contribuera au rayonnement régional et national de WoodRise Vallée.

Objet de la demande de subvention

Dans ce contexte, l'association sollicite le soutien de Bordeaux Métropole afin d'accompagner la mise en œuvre **de son programme pluriannuel d'investissements**.

La subvention d'investissement proposée, d'un montant de **700 000 €**, est destinée à financer l'acquisition de matériels, équipements techniques, solutions numériques et autres biens immobilisables nécessaires au développement des projets portés par l'association, **notamment dans le cadre du projet « Plateforme immersive et chantier école 4.0 »**. Cette intervention permettra à l'association **de disposer des capacités d'investissement nécessaires au déploiement progressif de ses infrastructures**, tout en renforçant sa capacité à mobiliser des cofinancements publics auprès de partenaires régionaux, nationaux et européens.

Bénéfices attendus :

- o accélérer la transition écologique et la décarbonation de la filière forêt-bois-construction,
- o renforcer la compétitivité, la capacité d'innovation et la transformation numérique des entreprises du territoire,
- o développer une offre de formation innovante répondant aux besoins en compétences de la filière,
- o conforter WoodRise Vallée comme centre de ressources et démonstrateur de référence aux niveaux métropolitain, régional et national,
- o favoriser l'attractivité économique du territoire par l'accueil de nouvelles entreprises et le développement de projets collaboratifs,
- o renforcer l'effet levier des financements publics en facilitant la mobilisation de cofinancements auprès de partenaires régionaux, nationaux et européens,
- o valoriser durablement le patrimoine immobilier de Bordeaux Métropole en dotant le site des équipements nécessaires à son exploitation et à son rayonnement.

Cette subvention ne constitue pas uniquement un soutien au développement de l'association WoodRise Vallée ; elle **permet à Bordeaux Métropole d'investir dans un équipement structurant d'intérêt métropolitain, conçu comme un outil collectif au service de l'ensemble des acteurs de la filière bois-construction**. Les investissements réalisés renforceront durablement les capacités de formation, d'expérimentation, d'innovation et de démonstration du territoire, au bénéfice des entreprises, des organismes de formation, de la recherche et des partenaires publics.

Plan de financement pluri annuel

- o Le montant de **700 000 €** représente **40.27 %** des acquisitions du programme d'investissement pluri annuel. *

DEPENSES		RECETTES	
Maitrise d'œuvre et conception	788 000,00 €	Autofinancement Association	331 000,00 €
Prestation: Communication & valorisation	42 500,00 €	Subventions publiques	
Acquisitions: équipements, machines...	1 738 500,00 €	Bordeaux Métropole	700 000,00 €
		Région Nouvelle-Aquitaine Filière Forêt Bois Papier	455 000,00 €
		France 2030 régionalisé Filière	1 083 000,00 €
TOTAL	2 569 000,00 €	TOTAL	2 569 000,00 €

**Le détail de plans de financements sont disponibles dans les annexes de la convention*

Calendrier envisagé

- o 2026 : lancement du programme d'investissements et recherche de cofinancements
- o 2027-2029 : acquisition progressive des équipements selon l'avancement des projets et des financements obtenus.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole

VU, le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 1611-4 et L. 1511-1 à L. 1511-5,

VU, la délibération n°2023-390 du 19 septembre 2023 approuvant le plan guide d'aménagement des secteurs à vocation économique Blancherie–Feydeau (Artigues-près-Bordeaux),

VU, la délibération n°2024-681 du 6 décembre 2024 approuvant la co-fondation de l'association WoodRise Vallée par Bordeaux Métropole,

VU, la demande de subvention formulée par l'association WoodRise Vallée en date du [...] ;

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE l'intérêt métropolitain du projet, qui contribue à la transition écologique, à l'innovation pédagogique et à l'insertion professionnelle,
CONSIDERANT la nécessité de soutenir les acteurs de la filière bois-construction pour renforcer l'attractivité et la cohésion du territoire,
CONSIDERANT le caractère durable des investissements financés (matériel et équipements),

DECIDE

Article 1 : d'attribuer à l'association Woodrise Vallée une subvention d'investissement d'un montant de **700 000 € TTC**, imputée en section d'investissement (chapitre 204, article 23124),

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer la convention ci-annexée, et tout acte afférent, précisant les conditions de la subvention accordée,

Article 3 : d'inscrire les crédits nécessaires aux budgets de la métropole sur la période 2026-2030 (disponibilité des crédits budget investissement OIM).

Résultat du vote : Adoptée à l'unanimité.

Pour :	104
Contre :	0
Abstention :	0
Non-participation au vote :	0

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 25 septembre 2026

Par le/la secrétaire de séance, Signé numériquement le 01/10/2026 Par Emmanuel SALLABERRY Vice-président 	Pour expédition conforme, Signé numériquement le 02/10/2026 Par Thomas CAZENAVE Président 
--	--